

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### **Arrêté du 4 janvier 2010 portant ouverture de deux examens professionnels d'intégration des secrétaires de mairie dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux**

NOR : IOCB1002566A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne en date du 4 janvier 2010, deux examens professionnels pour l'intégration des secrétaires de mairie dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux sont ouverts au titre de l'année 2010.

Les deux examens sont organisés en convention avec les centres départementaux et interdépartementaux de gestion de la grande couronne et de la petite couronne de la région Ile-de-France, d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire et du Loiret.

La période de préinscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du 9 mars au 7 avril 2010 inclus. Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet à l'adresse [www.cdg77.fr](http://www.cdg77.fr) ; à défaut, par courrier au centre de gestion de Seine-et-Marne, 335, rue du Bois-Guyot, 77350 Le Mée-sur-Seine.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 avril 2010.

Les dossiers devront être postés ou déposés au centre de gestion, 335, rue du Bois-Guyot, 77350 Le Mée-sur-Seine, au plus tard à cette date (le cachet de la poste faisant foi).

L'épreuve écrite se déroulera le 1<sup>er</sup> juin 2010 et les épreuves orales à partir du 29 juin 2010 dans les locaux du centre de gestion au Mée-sur-Seine (77).

Tous les renseignements complémentaires, et en particulier les conditions de candidature, pourront être communiqués sur simple demande adressée au président du centre de gestion de Seine-et-Marne.